

Culture

Recommandation 14

Dans le Discours du Trône, le gouvernement a annoncé son intention d'élaborer une nouvelle approche internationale pour soutenir la diversité culturelle dans les pays à travers le monde. Il convient que le Canada devrait s'employer à établir un nouvel instrument international en la matière.

Comme l'a dit le Groupe de consultations sectorielles sur le commerce extérieur chargé des industries culturelles, le but d'un accord serait d'établir des règles fondamentales claires qui permettraient au Canada et aux autres pays de maintenir des politiques favorables à leurs cultures tout en respectant les règles du système commercial international et en garantissant des marchés pour les exportations culturelles. L'accord reconnaîtrait le rôle spécial des biens et des services culturels, ainsi que le droit des gouvernements à préserver et à promouvoir la diversité culturelle. Le gouvernement poursuit une approche à plusieurs volets pour susciter les appuis à cette stratégie dans des instances comme le Réseau international sur la politique culturelle, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'OMC, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Francophonie, la ZLEA, etc. Il continuera aussi de collaborer avec les intervenants au pays pour définir les intérêts du Canada en ce qui concerne le commerce des biens et des services culturels en prévision des négociations commerciales prochaines.

L'élaboration d'un instrument international sur la diversité culturelle prendra vraisemblablement plusieurs années. Pour multiplier les appuis à cet instrument, le Canada continuera de participer aux discussions sur la meilleure façon d'accorder aux pays la souplesse nécessaire à la poursuite de leurs objectifs culturels dans le respect des règles du système commercial international. Nous allons garder toutes les possibilités ouvertes en ce qui concerne l'instance la plus appropriée pour la négociation d'un nouvel instrument international sur la culture, et de son contenu.

En attendant la négociation d'un tel instrument, le gouvernement continuera à rechercher le maximum de souplesse dans les accords

